



## Hougueyra dialogue de sourd

Le 25 juillet dernier, Madame la « Reine Maire » descendait

de son trône et s'en venait visiter quelques administrés dans l'un de ses 3 villages abandonnés, Hougueyra Allée d'Ayguemortes, qui lui avaient demandé audience. De nouvelles habitations ont vu le jour depuis quelques temps dans cette allée et leurs habitants ont eu le bonheur de découvrir la réalité de la vie quotidienne dans ce quartier : route départementale que beaucoup prennent pour une autoroute, réseau téléphonique fixe et mobile catastrophique, débit internet d'un autre monde. Bienvenue en zone GRISE ! Ces riverains ont pu au moins se rendre compte du discours « langue de bois » utilisé régulièrement par la Mairie et sa Cheftaine. De belles paroles bien enrobées (ce qui n'est pas le cas de nombreuses rues audengeoises), et on vous roule dans la farine ! Résultat : des 1/2 olives vont être installées à l'entrée et la sortie du village pour limiter la vitesse, des discussions sont en cours avec des habitants en vue de la réalisation d'une éventuelle piste cyclable, mais pour la téléphonie et internet, il va falloir attendre... encore trois

ans pour être raccordés à la fibre !

Excédés, les nouveaux habitants ? Il y a de quoi ! Mais ne vous inquiétez pas, en compensation vous aurez droit à un tour de bus gratuit dans notre si belle ville bétonnée !

Lors de la réunion de quartier à Lubec en novembre 2017, Mme le Maire nous demandait de nous adresser à nos différents opérateurs téléphoniques car ces problèmes n'étaient pas de son ressort. C'est chose faite : l'antenne-relais dont dépend Hougueyra est située au stade municipal d'Audenge, et un petit relai existe à Carrefour Market.

Pour solutionner nos problèmes, il faudrait augmenter la taille de ce dernier. Mais la meilleure solution serait d'installer une antenne-relais plus proche. Dixit le technicien spécialisé. En tout premier lieu c'est à la Mairie de mettre un lieu dédié à disposition et de faire les travaux nécessaires afin que les opérateurs installent une nouvelle antenne-relais.

Et voilà, c'est le chat qui se mord la queue ! Il s'agit bien en réalité d'une absence de volonté de la Mairie. Le Lavoir suit cette affaire importante pour vous et vous tiendra informés des suites données. **VE**

## Feu nos platanes

Les arbres



qui ont remplacé nos platanes de l'avenue Charles de Gaulle sont toujours aussi poussifs et cela malgré les exhortations de la chargée de com à pousser plus vite ! À quand l'ombre bienfaisante qui faisait le bonheur de nos allées durant toutes ces années ? Notons aussi que l'incroyable coupe d'une centaine de ces arbres prestigieux autour de l'église, commise sous l'autorité de notre maire, n'a toujours pas été replantée. On nous annonce (Conseil Municipal du 26 juin) la mise en valeur des espaces à proximité de l'église,

une subvention est demandée au titre de l'aide à la valorisation des paysages. Prix de la maîtrise d'œuvre : 124 000 € dont plus de 80 000 € à la charge de la com-

mune ! Une belle somme pour une commune qui devait faire attention à ses dépenses ! En résumé : arbres décapités pour des milliers d'€, 2 ans de friche puis 124 000 € à la charge des contribuables pour une petite fleur par-ci, un petit banc par-là, une petite fontaine de plus, alors que les audengeois voudraient simplement remplacer leurs arbres. Plus amateur tu meurs ! **JCD**

## Co-voiturage

On voit pousser un peu partout ces parkings si bien bitumés et décorés avec toutes ces vivaces venues d'ailleurs. C'est à se demander si la folie de la vivace, qui a saisi notre région, n'a pas autorisé le frelon asiatique à chasser notre belle « maya » ! Qu'y a-t-il à butiner sur un jonc ou un roseau du Tonkin qui s'ennuie sur des parkings désespérément vides ? Alors, bien sûr, il y a des espaces de co-voiturage utiles. Ils se remarquent tout de suite car ils sont bien fréquentés du matin au soir. Les autres sont

destinés, quand une voiture s'y trouve, à la revente du 4x4, à se garer pour le cimetière, la mairie ou autres... Quand viendra le grand contournement à travers notre forêt, que deviendront-ils ces parkings si vides ? Mesdames et Messieurs les « décideurs », pensez quand même que c'est avec nos impôts que vous financez ces frasques et tant de choses comme un kiosque à musique dont on se serait bien passé, surtout à une époque où le racket de nos bourses prend une ampleur inégalée. **JCD**

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

LBSA  
LE BON SENS  
AUDENGEOIS  
ASSOCIATION  
LOI 1901  
W 336002704

n° 11

# Le LAVOIR

NOVEMBRE 2018

## ÉDITO

Après nous avoir annoncé qu'elle préserverait notre cadre de vie, la maire d'Audenge qui ne manque jamais d'air, annonce cette fois dans son Mag' qu'elle entretient et rénove le patrimoine communal ! Vous allez voir que dans le prochain elle va nous dire qu'elle embellit Audenge avec des immeubles R+3 en

pleurer la disparition du patrimoine. Une vieille demeure pleine de charme qui fut autrefois la pharmacie, située près du château d'eau, va tomber pour faire place à un grand immeuble ; on en manque il est vrai au centre d'Audenge ! Une pétition (change.org) afin de sauvegarder ce qui est un des derniers fleurons de notre patrimoine a obtenu 500 signa-



tures en quelques jours, ce qui montre bien le ras le bol des Audengeois. Et pourquoi pas une couverture du Mag' avec ces grands immeubles dont notre maire semble si fière, pourquoi toujours illustrer avec des images des rares sites où la nature est pré-

## SOMMAIRE

- ◆ Édito
- ◆ Bus-tour
- ◆ Parc d'inactivité
- ◆ Tourisme
- ◆ Stand de tir
- ◆ Complexe
- ◆ Linky
- ◆ Hougueyra
- ◆ Feu nos platanes
- ◆ Co-voiturage

Des immeubles dont les noms semblent parler de ce qu'ils ont détruit : le Clos de la Forêt, le Bassin VO, l'Esprit Bassin, l'Idylle du Bassin, Pur Bassin... et, pour vous faire avaler la pilule, on vous offre des autocollants « j'aime Audenge ». La duperie atteint des sommets. Pendant ce temps, ceux qui aiment vraiment Audenge n'ont que leurs yeux pour

servée ? La maire ne pourrait-elle pas enfin assumer son bétonnage de la ville ? **NS**

## BUS-TOUR

Cette année, pour accueillir les nouveaux arrivants, la mairie innove par un « parcours commenté de la ville en bus ».

Nous nous sommes d'abord demandé si nos élus considéreraient les néo-Audengeois comme de grands étourdis, qui auraient bêtement choisi de s'implanter sur notre commune sans jamais l'avoir visitée auparavant. Puis nous apprenons qu'il s'agit de « 2 bus pour une découverte du patrimoine de la ville ». Espérons que ces bus évoluant dans « une urbanisation au milieu d'espaces protégés » (NLY, Sud-Ouest) carburent à l'électrique ! Toujours selon NLY, Audenge est « une ville nature... », « ...aux endroits exceptionnels, préservés... ». Quel patrimoine naturel et préservé ? Les quelques platanes centenaires et rares

espaces verts ayant échappé (pour l'instant !) à sa tronçonnite et bétonnites aiguës ?

Les exceptionnelles réalisations architecturales « esprit-Bassin, ... » semées en dépit du bon sens à travers notre ville ? Notre maire cultivant avec brio l'art de l'auto-promotion, gageons que cela sera présenté joliment emballé à nos nouveaux concitoyens. Créé à 1 an et demi à peine des prochaines Municipales, le prétexte patrimonial de ce « bus-tour » dissimule mal une tentative de séduction envers de nouveaux électeurs potentiels. Serait-ce là le nouvel outil de pré-campagne de NLY ? L'an prochain, ce sera « visite du port en bateau mouche » ou « domaine de Certes en aéroglisseur » ! **VB-JPL**

Face au Carrefour Market a été inauguré, il y a plus d'un an, un nouveau parc d'activité économique sous un nom très ronflant et avec l'objectif suivant : « un parc d'activité doit participer économiquement au développement de la commune (créer des emplois, diversifier les activités, etc.). Le parc d'activité constitue une réponse adaptée et moderne pour répondre aux attentes des entreprises » dixit le site de la mairie d'Audenge.

Très bien. Mais en regardant de plus près, nous remarquons qu'aucune nouvelle entreprise ne s'est installée là-bas et que donc ces pieux objectifs sont loin d'être atteints. Si ce n'est un terrain cédé à la

## Parc d'inactivité



COBAN (payé avec nos impôts...). Et bien, tout cela ne pèse pas bien lourd dans le développement économique tant imploré durant son mandat par Mme Le Yondre et ses « alliés ». Pourquoi me direz-vous ? A force d'intermédiaires et de non compétence, les prix des terrains aux alentours de 65 euros/m<sup>2</sup> ne font pas l'unanimité des entrepreneurs qui voudraient créer leur entreprise. Bien trop cher pour qui voudrait se lancer dans l'économie d'Audenge.

Alors 0 entreprise, 0 emploi, 0 diversification, 0 réponse adaptée et moderne : c'est un 0 tout court pour le maire d'Audenge et son équipe d'experts économiques. **JCD**

## tourisme

En lisant le petit article qui fait référence au tou-

risme dans la « Pravda communale », on déplore un recul de fréquentation touristique de 15% ! Bien plus que sur le reste de la France. Alors on est quand même surpris. Quel résultat moyen ! Avec toute cette communication faite pour le Bassin d'Arcachon, on attendait un chiffre bien meilleur. Pour moi, la généreuse arrivée de tant et tant de nouveaux habitants provoque une telle saturation de la circulation que cela en devient très gênant et même trop gênant pour nos touristes. Et que dire des prix qui explosent ? Mettons-nous à leur place :



des heures dans la voiture, à rouler parechoc contre parechoc, 3 à 4 heures pour faire Arcachon-le Cap ferret et même pas sûrs d'arriver.

Évidemment, il y a d'autres raisons et nous les connaissons. Mais ce qui est intéressant pour nous ici, c'est ce que nous pouvons améliorer pour augmenter la satisfaction de passer d'heureuses vacances sur le Bassin.

Alors il va falloir s'y mettre et ce ne sont pas les belles paroles qui vont améliorer cette situation. Avec toutes ces constructions et les infrastructures routières qui ne suivent pas, c'est mal barré...

**Amoureux du Bassin**

Le journal local nous annonce un « nouveau stand de tir », l'actuel devant déménager car « trop près des habitations » (dixit le maire). Un site est proposé à quelques mètres du quartier du Rousseau, à 500-600m de la Pointe Émile et à 800-900m de Lubec. Le maire souhaite que ce stand de tir devienne un stand d'entraînement départemental pour les forces de l'ordre et les sportifs. Ce sont des dizaines de tireurs qui vont défiler chaque jours. De qui se moquent-on ? Habitants des quartiers cités, à vos casques ! Ne méritez-vous pas le même respect que ceux des autres quartiers ?

## Stand de tir



Mis à part le bruit, c'est la forêt qui est une nouvelle fois attaquée, ce sont encore 15 ha qui vont être détruits (après 25 ha pour une zone agricole fantomatique, 30 ha à l'entrée d'Audenge pour du bétonnage et une dizaine d'ha pour un parc d'activité qui ne décolle pas). Sans compter le flot de voitures que cela va drainer au cœur de notre forêt ! Quid de la pollution et des

risques incendie ? Pourquoi pas un stand de tir mais sur un site approprié svp ! Décidément cela se confirme, le maire d'Audenge n'aime ni les arbres ni la forêt. **GL**

## Un complexe sportif au stationnement complexe

Après les routes de notre quartier qui se dégradent, c'est au tour de nos trottoirs de subir les agressions des véhicules. Depuis quelques jours, l'accès au stationnement dans l'enceinte enrobée du complexe sportif de Pessalle est interdit. Qu'y a-t-il de prévu pour stationner la trentaine de voitures qui s'y installent lors des diverses manifestations sportives audengeoises (manque d'emplacements de parkings extérieurs oblige) ? RIEN ! Si ce n'est les trottoirs des riverains qui ne résisteront pas longtemps aux attaques de la météo cumulées aux quintaux des véhicules. Et les piétons seront donc obligés de marcher sur la chaussée augmentant ainsi les risques d'accidents.



Comme à l'accoutumée, ce quartier n'étant pas au centre-ville à la vue de tous, c'est avec légèreté que l'on traite ses habitants.

Avant d'interdire l'accès à un site, ne doit-on pas anticiper une solution de remplacement ? Sans compter que, durant les travaux de l'ancienne salle

Pessalle, plus d'associations encore utiliseront ce lieu. Qui va payer la réfection des trottoirs ? Souhaitons que ces riverains logiquement excédés par cet envahissement, ne s'en prennent verbalement aux utilisateurs du complexe, voire à leurs véhicules.

**Des sportifs audengeois concernés**

La législation ayant rendu obligatoire la mise en œuvre des compteurs de type « Linky » dans toute la France, 35 millions de foyers devraient être équipés d'ici à 2020.

Cela a fait naître des craintes importantes dans la population, tant par l'impact potentiel sur la santé, la crainte d'un surcoût de l'électricité et des abonnements, le risque incendie et le respect de la vie privée des personnes (lequel est un droit fondamental).

Selon ENEDIS rien à craindre, tout va bien se passer mais, selon les opposants, c'est une autre histoire... Quoiqu'il en soit cela se passera bientôt à Audenge. Alors préparez-vous : de nombreux sites internet comme [refus.linky.gaspar.free.fr](http://refus.linky.gaspar.free.fr) peuvent vous aider à prendre votre décision, car oui vous avez le droit de dire non ! À Audenge, il semble que cela dérange puisque les opposants sont censurés : **en effet, un lecteur sensibilisé au problème posé par les compteurs linky nous informe qu'il a remis en main propre, à la mairie d'Audenge, une lettre à l'attention de tous les Conseillers Municipaux. Hors, nous pouvons vous certifier que ce courrier n'a pas été distribué aux**

## Linky... ou pas

**Conseillers de l'opposition APBS. Bel exemple de démocratie à Audenge !**



Rappelons que ces compteurs fonctionnent très bien et que leur destruction a un coût exorbitant tant financier qu'en matière d'impact écologique. Précisons que l'Allemagne a, quant à elle, renoncé à le rendre obligatoire.

Proche de nous, les élus de Martignas ont décidé que : « même si la commune n'est pas fondée à interdire juridiquement la pose des compteurs linky, elle peut demander à la société ENEDIS, au nom du principe de précaution, que le refus d'installation par un administré exprimé clairement soit pris en compte et respecté, quelle qu'en soit la raison » et ils ont adopté cette délibération à l'unanimité. Plus de 600 communes ont déjà adopté des délibérations en ce sens, alors, pourquoi pas Audenge ? Nous demandons à la mairie d'Audenge de faire de même car, sans entrer dans la polémique, c'est un minimum que de faire respecter la volonté de ses administrés. En attendant, à vos cadenas !

**NS**